



Présentation

I - Le Concours International d'Orgue Xavier Darasse

Concevez et exécutez le programme musical de votre choix sur les plus beaux orgues de Toulouse !

Ce concours, fondé en 1981 par Xavier Darasse (1934-1992), propose un concept unique et original : il invite les candidats à imaginer un concert en tant qu'artiste.

Il souhaite encourager la conception de programmes artistiquement cohérents, en lien avec l'instrument choisi, et ayant le souci de valoriser l'orgue auprès des publics.

Tous types de musiques sont acceptés : oeuvres originales pour orgue, transcriptions ou improvisation (pour une partie du programme)

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

1 / *une présélection sur dossier* : une proposition de programme de concert, accompagnée de l'enregistrement d'une partie de ce programme

2 / *une demi-finale à Toulouse*

3 / *une finale qui fera partie du 22^e Festival international Toulouse les Orgues* et lors de laquelle sera interprété le programme intégral.

II - Les prix :

1^{er} prix : 6000 €

2^e prix : 4000 €

3^e prix : 2000 €

4^e prix : 1000 €

> Un « coup de cœur du public » est attribué par vote par le public à l'un des finalistes.

> Les finalistes se verront proposer des concerts dans des lieux partenaires ainsi que la captation audio et vidéo de leur concert.

III- Le jury :

>> JURY DE PRÉSÉLECTION :

- **Michel Bouvard** : professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse (CRR), à l'Institut des Arts de Toulouse (isdaT) et au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (C.N.S.M.D.) de Paris

- **Jan Willem Jansen** : professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse (CRR) et à l'Institut des Arts de Toulouse (isdaT)

- **Yves Rechsteiner** : professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (C.N.S.M.D.) de Lyon et Directeur Artistique du Festival international Toulouse les Orgues

>> JURY DES DEMI-FINALES ET FINALES :

- **Michel Bouvard** : professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse (CRR), à l'Institut des Arts de Toulouse (isdaT) et au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (C.N.S.M.D.) de Paris. Co-fondateur du Festival international Toulouse les Orgues

- **Juan de la Rubia (Espagne)** : professeur à l'École supérieure de musique de Catalogne (ESMUC)

- **Lorenzo Ghielmi (Italie)** : professeur à l'Académie internationale de musique de Milan

- **Jan Willem Jansen (France)** : professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse (CRR) et à l'Institut des Arts de Toulouse (isdaT). Co-fondateur du Festival international Toulouse les Orgues

- **Benoît Mernier (Belgique)** : professeur à l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP) à Namur

- **Louis Robilliard (France)** : ancien professeur d'orgue au Conservatoire à Rayonnement Régional C.R.R. de Lyon

- **Wolfgang Zerer (Allemagne)** : professeur d'orgue au conservatoire de Hambourg et à la Schola Cantorum Basiliensis

Déroulement

Peuvent s'inscrire les organistes né(e)s à partir du 1er janvier 1987.

A - Présélection sur dossier :

Entre le lundi 13 février et le vendredi 14 avril 2017, vous devrez avoir complété votre inscription en ligne sur ce site internet (rubrique inscription).

Le jury de présélection retiendra pour la demi-finale 12 candidats qui seront prévenus début juin 2017.

Les éléments suivants vous seront demandés pour votre inscription :

1. Un programme musical de concert (d'une durée de 50 à 55 minutes maximum), conçu pour l'un des orgues du concours Xavier Darasse de Toulouse.

Les orgues au choix sont :

- ▶ [l'orgue de la basilique Saint-Sernin](#)
- ▶ [l'orgue de la cathédrale Saint-Étienne](#)
- ▶ [l'orgue de l'église Notre-Dame la Dalbade](#)
- ▶ [l'orgue du musée des Augustins](#)
- ▶ [l'orgue de l'église Saint-Pierre des Chartreux](#)

2. Un enregistrement numérique (format mp3 ou wave) d'une partie de ce programme, d'une durée de 20 à 25 minutes. Le candidat est libre du choix des extraits. Ces extraits seront à envoyer par lien wetransfer à l'adresse concoursdarasse@toulouse-les-orgues.org

3. Un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli, à compléter sur ce site (rubrique inscription) ainsi que les différents documents administratifs ci-dessous :

- ▶ copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ▶ le projet de concert détaillé et minuté accompagné d'un texte de présentation de 2000 caractères maximum, en français ou en anglais
- ▶ un engagement de ne pas avoir utilisé de copie d'enregistrement, ni aucun procédé de montage
- ▶ 1 biographie de 1000 caractères
- ▶ 1 photographie de bonne qualité en haute définition, libre de droits

4 - le règlement des droits d'inscription de 50 euros (non remboursables) par virement bancaire sur le compte suivant :

international bank account number / IBAN FR76 1313 5000 8008 1018 4365 961

BIC : CEPAFRPP313

Chaque candidat s'engage à prendre connaissance du règlement du concours (rubrique règlement de ce site).

=> Les candidats recevront un mail leur confirmant la bonne réception de leur dossier complété.

B - Demi-finales à Toulouse (mercredi 4 et jeudi 5 octobre 2017)

L'épreuve est publique et se déroule en présence du jury sur l'orgue choisi par le candidat.

Le programme dure de 20 à 25 minutes et est à nouveau composé d'extraits du programme final. Il doit comprendre au moins 10 minutes de pièces qui ne figuraient pas dans l'enregistrement de la présélection.

Le jury retiendra 4 candidats pour la finale.

C - Finale à Toulouse (samedi 7 octobre 2017)

L'épreuve est publique et se déroule en présence du jury.

Vous devrez jouer intégralement le programme de concert que vous avez conçu, dans le cadre du 22^e Festival international Toulouse les Orgues.

D - Aide financière et présence des candidats à Toulouse

> Les 12 candidats retenus pour les épreuves de la demi-finale devront être présents à Toulouse du **1^{er} octobre au 5 octobre 2017** (répétitions et demi-finales).

> Les 4 candidats retenus pour les épreuves finales devront prolonger leur séjour du **6 au 7 octobre** (répétitions et finale).

> **Une aide financière** leur sera apportée pour leur voyage et hébergement, sur justificatifs, dans la limite de 300 euros.

Une liste d'hébergements ainsi que des informations pratiques est disponible dans la rubrique Conseils pratiques/FAQ.

Inscription sur le site :

<http://www.toulouse-les-orgues.org/concours-xavier-darasse/inscription-en-ligne/inscription.html?lang=fr>